

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
CONSEIL DE L'ENTENTE ----- SECRETARIAT EXECUTIF ----- CERFER
PROJET D'APPUI A L'INTEGRATION DE LA FORMATION DANS LES METIERS DE LA ROUTE, DU CHEMIN DE FER ET DES MINES DANS LES PAYS MEMBRES DU CONSEIL DE L'ENTENTE (PAIF)
SERVICES DE CONSULTANTS : SELECTION D'UN CABINET POUR L'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES, DE PASSATION DE MARCHES ET DE SUIVI-EVALUATION DU PROJET

1. Le Conseil de l'Entente a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) un Don FAD pour couvrir les coûts du Projet d'Appui à l'Intégration de la Formation dans les métiers de la route, du chemin de fer et des mines dans les pays membres du Conseil de l'Entente (PAIF), et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat des services d'un Cabinet qui sera chargé d'élaborer un manuel de procédures pour l'Unité de Gestion du Projet.
2. Les principales tâches de la mission se résument en deux phases qui sont :

Phase 1 : Revue documentaire et analyse des procédures existantes.

Le Cabinet procèdera au diagnostic des systèmes suivants en ressortant leurs forces et faiblesses et en proposant des solutions pour leur amélioration. Il s'agit :

- de structure et arrangement institutionnel ;
- du traitement des opérations budgétaires et financières ;
- du système de passation des marchés publics ;
- des opérations de suivi & évaluation.

Il se familiarisera avec le système de la Banque Africaine de Développement (BAD) et ses dispositions particulières en termes :

- d'exécution de projets ;
- de passation de marchés ;
- de gestion financière et de Suivi & Evaluation.

Phase 2 : Elaboration du Manuel.

Sur la base de la phase 1, le Cabinet élaborera un Manuel qui tiendra compte des exigences de la BAD d'une part en matière de mise en œuvre de projet, incluant les mécanismes de :

- gestion administrative, financière et comptable ;
- de décaissement (le compte spécial etc.) ;
- les procédures de passation de marchés et de Suivi/Evaluation

et d'autre part aux exigences de la gestion des dépenses publiques et des procédures en vigueur au sein du Conseil de l'Entente.

3. La durée totale des prestations du Cabinet est estimée à 10 semaines.
4. L'organe d'exécution du projet invite les Cabinets/Firmes à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les Cabinets/Firmes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les projets financés par le Groupe de la Banque d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque Africaine de Développement à l'adresse : <http://www.afdb.org>
6. Les Cabinets/Firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h00 à 15h00 T.U
7. Les expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention «**MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA MISSION D'ELABORATION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES DE PASSATION DE MARCHES ET DE SUIVI-EVALUATION DU PAIF** » et être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13 août 2019 à 10 h 30 T.U
8. Une liste restreinte de 6 Cabinets/Firmes sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement pour l'utilisation de consultants. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Cabinet/Firme n'implique aucune obligation de la part du Donataire de le retenir sur la liste restreinte. La méthode retenue est la sélection fondée sur qualité et le coût (**SFQC**).

A l'attention de Dr. E. Ouro-Djobo SAMAH, Coordonnateur du projet PAIF

**Direction Générale du Centre Régional de Formation pour Entretien Routier
(CERFER)**

Boulevard de la Paix, route de l'aéroport, à côté de la société AMINA Mèche

B.P. 1369 Lomé - Togo, tél : +228 70 45 71 24, e-mail: cerferpaif7@gmail.com

Lomé le 24 juillet 2019

La Personne Responsable des Marchés

OURO-AGORO Samangar